

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE CHANCIA**  
Séance du lundi 21 novembre 2022

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 10 Présents : 7 Votants : 10	L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt-et-un novembre, à dix-huit heures quarante minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : 14/11/2022	<b>Étaient présents :</b> BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, BERTHAIL Éric.
Date de mise en ligne de la délibération : 01/12/2022	<b>Excusé-es :</b> MEYNET Francine excusée donne pouvoir à BERTHAIL Éric, MAILLARD Valérie excusée donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc, KOCIOU Guillaume excusé donne pouvoir à BONIN Robert.  <b>Secrétaire de séance :</b> BELZUZ Jean-Claude
<b>Objet :</b> Travaux : Défense incendie rue de Lanterne - Camping	

Vu l'arrêté n° 2021-07-22/7 du 22 juillet 2021 – DECI

Vu l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Vu le plan de financement ci-joint,

Echéance : courant 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** l'opération de « Défense incendie rue de Lanterne - Camping » et arrête les modalités de financement.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, Robert BONIN